

Plan :

1. Introduction
2. [Liste des départements concernés par au moins un arrêté préfectoral](#)
3. [Signification des niveaux de vigilance, alerte, alerte renforcée et de crise](#)
4. [Quelles sont les mesures de limitation de l'usage de l'eau qui peuvent être décidées ?](#)
5. [Les bons gestes à adopter](#)

Après une année 2011 marquée par une **pluviométrie très faible** au printemps et déficitaire à l'automne, la Commission de suivi hydrologique s'était réunie début décembre au ministère du Développement durable pour réaliser le **bilan hydrologique** de l'année 2011. Celui-ci s'étant avéré de nouveau déficitaire et en raison d'un hiver 2012 faiblement pluvieux, des **arrêtés préfectoraux de restriction de l'usage de l'eau** sont de nouveau publiés en raison de la [sécheresse](#) et de la **pénurie d'eau** dans certaines régions, malgré un début de printemps frais et pluvieux.

Après réunion du Comité national de suivi des effets de la sécheresse sur la ressource en eau - composé d'experts, de représentants d'usagers (usagers domestiques, agriculteurs, industriels, producteurs d'électricité, collectivités, associations de protection de la nature et de pêche) et de représentants des services des ministères concernés - il a été décidé de classer 14 départements en restriction de certains usages de l'eau, afin d'éviter l'interruption de l'alimentation en eau potable.

La [carte des arrêtés](#) est accessible depuis le site du ministère de l'Ecologie nommé **Propluvia**.
[la suite](#)

Consultez la source sur Veille info tourisme: [Liste des arrêtés préfectoraux de limitation des usages de leau en 2012](#)